

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 50 (1990)

Artikel: Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale : analyse des sépultures
Autor: Kaenel, Gilbert
Kapitel: VI: Archéologie, histoire et peuplement
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET PEUPLEMENT

1. Généralités et limites

Insertion géographique des documents archéologiques

Nous avons à plusieurs reprises souligné le caractère artificiel du découpage de notre zone d'étude (p. 14), ce qui implique une constante remise en cause de la validité de nos remarques. Nous avons également insisté sur la diversité «écologique» des régions, ou micro-régions, de cette zone (p. 16; fig. 2), qui s'étend entre Jura et Alpes avec, au centre, un «Plateau» aux caractéristiques fort variables du fait de sa configuration, de l'altitude des «hauts» plateaux ou de la profondeur des vallées et terrasses définies par le réseau hydrogéologique postglaciaire.

Comme pour les périodes précédentes, ces caractéristiques géographiques, évidemment déterminantes pour les potentialités agricoles, ont dû jouer un rôle primordial qu'il est difficile d'explicitier, essentiellement faute de données relatives aux habitats.

Un corpus de sépultures uniquement

En effet, nous ne prenons en compte, dans les tentatives d'explication qui suivent et sur nos cartes de répartition (fig. 112-117), *que les sépultures!*

En fait, l'état de la recherche ne permet pas, actuellement, d'intégrer à la discussion un corpus cohérent des habitats (voir p. 306ss.), c'est pourquoi nous avons renoncé à en présenter une carte, même cumulative (LT A-LT D) qui, nous en sommes persuadé, n'aurait aucune signification. Voilà donc un handicap insurmontable dans une tentative de restitution du mode de vie des Celtes de La Tène dans notre zone d'étude.

De même, les trouvailles «isolées» sont à peine intégrées, non cartographiées en l'absence d'une étude systématique détaillée (voir p. 306). En réalité, mis à part les trouvailles effectuées en milieu humide (lacs, rivières), interprétées en général comme des dépôts, à vocation cultuelle (voir p. 308), ces rares témoins se superposent à l'image formée par les sépultures.

Nous n'avons pas non plus retenu la répartition des monnaies de la fin du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. en l'absence d'une étude critique (voir p. 311).

Les risques inhérents à la démarche archéologique

– Nous sommes bien conscient du fait que le mobilier funéraire, à lui seul, ne peut être jugé représentatif d'une «culture», polythétique par définition.

L'échantillonnage des «objets» retrouvés dans les sépultures (s'ils sont conservés) est d'une part très restreint, mais surtout le rôle qu'on leur attribuait alors, soit le mode de sélection de la panoplie funéraire, fait appel à des règles relevant du domaine de l'«idéologie» difficiles à approcher et qui restent évidemment sans confirmation possible (sauf, partiellement, par le biais des auteurs anciens; voir plus bas).

- De plus, même sur le plan limité du mobilier funéraire, les changements qui interviennent dans notre zone d'étude, de LT A à LT D, rendent encore plus difficile cette enquête, et les documents souvent incomparables entre eux: changements de rites et pratiques funéraires à LT A (du tumulus à la tombe plate), quasi-disparition de ces tombes plates au cours (à la fin?) de LT C (sauf dans le Chablais) et réapparition de l'incinération, évolution des «types» mobiliers représentés ou de la «richesse» des sépultures, et surtout absence de céramique (soit de l'offrande d'un liquide) dans les sépultures de notre zone d'étude, jusqu'à la fin de La Tène moyenne.
- Il ne faut jamais perdre de vue, lorsqu'on se penche sur nos cartes de répartition (fig. 112-117), l'aspect aléatoire de la répartition des témoins! En effet, le cumul des documents recueillis depuis guère plus de 150 ans, au gré de constructions, découvertes liées à l'intérêt et aux compétences des responsables, ou dues au hasard pur et simple, ne peut en aucun cas être jugé représentatif de la réalité (il n'y a qu'à s'en rendre compte en observant la densité de points dans la région de Lausanne qui résulte directement du développement urbain).
- Enfin, le parti pris diachronique lui-même, le découpage chronologique retenu (LT A – LT B1 – LT B2 – LT C1 + LT C2 sur une même carte! – LT D sur une seule carte!) ne correspond en aucun cas, a priori, à une réalité historique et sa validité doit être continuellement mise en cause dans la tentative de restitution de l'évolution du peuplement dans notre zone d'étude.

2. Histoire ancienne

Poursuivant une démarche archéologique, nous n'accordons qu'une place limitée aux témoignages des auteurs de l'Antiquité et à la «tradition» de l'histoire ancienne et de la littérature gréco-latine (voir en particulier Staehelin 1948; Meyer, E. 1968/69; 1974; Frei-Stolba 1976a-b; Fischer, F. 1981; 1985; 1988; van Berchem 1982).

D'une part, les recherches consacrées aux témoignages littéraires qui pourraient s'appliquer à notre zone d'étude n'ont que peu évolué récemment, mais surtout la remise en cause, par l'archéologie, de bon nombre de notions, des systèmes chronologiques notamment, n'a pas encore produit son effet: nous sommes d'avis que les historiens de l'Antiquité doivent dès lors s'astreindre à relire les textes, avec des yeux d'archéologues et, inversement, les archéologues ne peuvent plus se contenter de fouiller sur la base d'une trame de fond et des a priori hérités de leur culture antique!

Le domaine qui fait le plus défaut dans notre enquête historique, nous l'avons vu, est celui de la *numismatique*,

considérée comme une discipline appliquée à l'archéologie et non dégagée de toutes contraintes extrinsèques.

De même, nous ne prenons pas en compte les renseignements fournis par la *linguistique*, en particulier appliquée à la *toponymie*; en effet, si plusieurs racines celtiques sont incontestées pour bon nombre de lieux géographiques de notre zone d'étude, il est impossible de préciser à quand remonte l'usage de tel ou tel nom, et ainsi de le mettre en relation avec le document archéologique, sans risquer d'introduire de fâcheux anachronismes.

Il en va de même pour l'*onomastique*, par le biais des témoignages gallo-romains notamment.

Voilà autant de pistes de recherche qui devront, à l'avenir, faire l'objet d'études systématiques et intégrées.

3. Répartition spatiale des sépultures et peuplement

Après avoir clairement énoncé nos réticences, et bien conscient de ces limites, nous proposons tout de même une interprétation du peuplement de notre zone d'étude au cours de La Tène, sans prétendre fournir un «modèle» au vrai sens du terme.

La période de La Tène: de LT A à LT D

Si l'on cumule sur une seule carte (fig. 112) l'ensemble des points retenus dans notre analyse pour avoir fourni des documents funéraires (voir fig. 2), on observe:

- une concentration très nette dans la région lausannoise au bord du Léman (et encore, St-Sulpice - N° 63 - avec plus de 80 sépultures ne ressort pas plus que les autres sites!), dont l'impact doit toutefois être nuancé par le fait du développement urbain moderne (voir ci-dessus);
- un groupement également marqué au pied du Jura, à l'ouest d'Yverdon-les-Bains VD;
- un autre groupement dans le Chablais et la région d'Ollon VD;
- à part ces 3 «pôles», on observe une dispersion «régulière» des témoins dans la partie orientale de la zone d'étude, dans la région de Payerne VD, Fribourg, Murten/Morat FR et Gempnach/Champagny FR, ainsi que sur le versant nord, partie orientale du lac de Neuchâtel et, à l'ouest, sur la côte vaudoise au pied du Jura et dans la région genevoise. (Remarquons au passage que le développement urbain de Genève n'a pas fourni une concentration de trouvailles comparable à celle de Lausanne, ni d'ailleurs les autres villes comme Fribourg ou Neuchâtel; c'est en revanche le cas de Berne: Stähli 1977; Kaenel et Müller 1989);
- enfin, entre la zone lausannoise et le Chablais dans la vallée du Rhône, quelques trouvailles s'articulent de la région de Vevey VD, au bord du Léman, à la Gruyère FR (notamment des découvertes récentes, encore en grande partie inédites); de même, quelques points, au centre de notre zone d'étude, sont dispersés sur les plateaux de la Haute-Broye et du Jorat.

D'une manière générale, on constate que l'occupation du sol (d'après les sépultures) se situe en majorité dans les plaines, à proximité des lacs, dans les vallées, sur les terrasses du Plateau et au pied du Jura, à une altitude qui varie en gros entre 375 m. (le Léman à l'époque romaine) et 800 m. (au pied et à l'intérieur du Jura), la majorité des trouvailles du Plateau se trouvant entre 500 et 700 m. Les Préalpes vaudoises et fribourgeoises restent vides, tout comme les Alpes en altitude.

L'image globale n'est en fait pas fondamentalement différente de celle de l'*époque de Hallstatt* (Drack 1964, Uebersichtskarte, carte qui devrait d'ailleurs être mise à jour, notamment pour le canton de Fribourg: Schwab 1976, 14; Ramseyer 1987, fig. 7).

Nous ne voulons pas pousser plus loin une telle confrontation simpliste: un peu plus de 3 siècles hallstattiens pour un peu plus de 4 siècles laténiens, mais avec des fonctionnements forts différents sur le plan des pratiques funéraires, bien que la carence des habitats soit comparable...

De même, nous ne remontons pas jusqu'au *Bronze final*, dominé par le phénomène palafittique et pour lequel, au contraire, les documents funéraires sont rares (malgré les grands «Champs d'urnes» lémaniques).

Par rapport à l'*ensemble du Plateau Suisse*, et malgré les nombreuses corrections à y apporter, l'image incomplète fournie par Wyss (1974b, 193) reprise et simplifiée par Furger-Gunti (1984, 179) montre que la partie occidentale du Plateau (notre zone d'étude) présente une dispersion «régulière» de points, sans concentration aussi exceptionnelle que celle de la région bernoise et de la vallée de l'Aar, ou, dans une moindre mesure, à l'ouest de Zurich.

LT A (fig. 113)

Limites larges: 2^e quart du V^e siècle - fin du V^e siècle av. J.-C.

Cette carte, exceptionnellement, présente un cadre élargi à l'ouest, avec le *Jura français*, la *région de Pontarlier* (à plus de 800 m. d'altitude) et intègre, à l'est, les documents *bernois* (notamment de la vallée de l'Aare), traités en italique.

De plus, les documents *Ha D3*, en fait seuls ceux qui ont pu être strictement individualisés par la typologie, sont reportés sur la carte sous la forme d'un symbole vide, un triangle comme celui des tumuli hallstattiens comprenant des sépultures secondaires laténiennes.

Nous avons vu qu'il s'agit d'une période de rupture sur le plan du rite et des pratiques funéraires, qui va de pair avec l'émergence du «style» de La Tène. Malgré une documentation très limitée, on ne peut pas observer de «destabilisation» dans le peuplement, comme on aurait pu le postuler en termes historiques.

- Les *tumuli hallstattiens* comprenant des sépultures *Ha D3* et *LT A* sont représentés au Pied du Jura, avec une concentration dans le Nord vaudois à l'ouest d'Yverdon-les-Bains et du lac de Neuchâtel (N°s 2, 4, 5, 6, 7) et un tumulus dans le Jura neuchâtelois (N° 8).

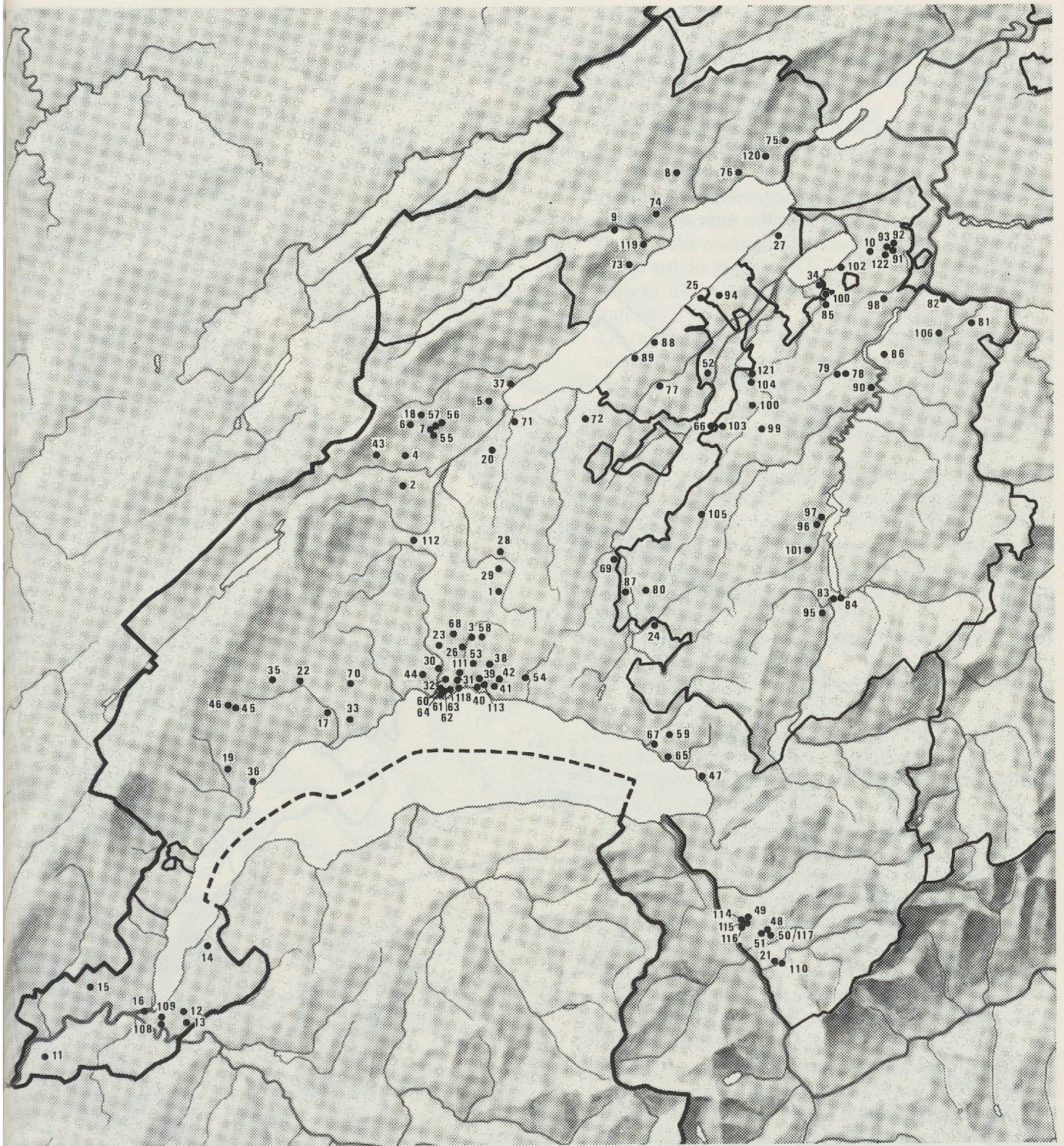


Fig. 112. Carte de répartition des tombes La Tène dans la zone d'étude. (Les N^{os} 1-122 correspondent aux numéros d'ordre du corpus; voir Index 1.)
Ech. 1:600 000.



Fig. 113. Carte de répartition des tumuli Ha D3, tombes secondaires LT A en tumulus et tombes plates LT A dans la zone d'étude (élargie à la région de Pontarlier et au canton de Berne: en italique). Ech. 1:600 000.

Les tumuli de la région de Pontarlier forment un groupe bien net au nord du Jura (N^{os} 1-7 en italique).

Deux autres tumuli ont été identifiés sur les hauts de Lausanne (N^{os} 1, 3) et un dernier a été fouillé au sud-est du lac de Morat (N^o 10).

Ceux de la région bernoise et plus à l'est près de Soleure, sont également portés sur la carte (N^{os} 11, 12, 20, 21 en italique).

Les tumuli comprenant des sépultures *Ha D3*, sans éléments *LT A* sont rares et répartis dans la zone d'étude (A-D), avec notamment un nombre plus élevé dans la partie fribourgeoise (E-G) soit à proximité du secteur bernois où ils sont encore plus nombreux (A-I, en italique).

Les tombes plates *LT A* (à la limite contemporaines des tumuli et plus récentes, nous l'avons vu, p. 234) se concentrent principalement au bord du Léman, avec le centre de St-Sulpice (N^o 63) et quelques points sur les hauts (N^{os} 23, 30), sur La Côte (N^o 35) et dans la région genevoise (N^{os} 12, 14).

La zone des lacs est également représentée, en gros d'Yverdon-les-Bains VD à Murten/Morat FR (N^{os} 71, 72, 66, 52, 27, 34, 107, et peut-être 90 à Fribourg même), tout comme la zone bernoise plus à l'est, du Jura aux Préalpes, avec bien sûr une concentration dans la vallée de l'Aare dont Münsingen (N^{os} 8-9, 10, 14-19, en italique).

Le Chablais vaudois, la région d'Ollon VD (N^o 50) est également bien représentée.

Si l'on se hasarde à proposer une explication on remarque:

- que le Jura (de part et d'autre) reste fidèle au rite ancestral de l'inhumation en tumulus au cours de *LT A* (avec une seule exception à Rances VD en tombe(s) plate(s), N^o 57);
- que la région lausannoise connaît le même phénomène, du moins sur les hauts, mais en plus voit le développement, parallèle et précoce (à la limite encore dans un horizon «ancien» de *LT A*, voir p. 234) des tombes plates, groupées en nécropoles, avec le cas exceptionnel de St-Sulpice au bord du lac;
- que la région genevoise, lémanique, est également représentée (avec notamment une des deux seules incinérations de notre zone d'étude, l'autre est à St-Sulpice);
- que cette nouveauté (tombe plate) s'établit également dans la partie centrale (région des lacs) de notre zone d'étude ainsi que dans le canton de Berne, notamment dans la vallée de l'Aare (avec Münsingen BE, Rain et Tägermatten);
- que le Chablais (Ollon VD) a livré un ensemble de mobiliers *LT A*, provenant de tombes plates alors qu'aucun témoignage *HA D3* (ni *Ha C-D* d'ailleurs) n'est attesté à coup sûr dans les environs!);
- que la vallée de la Gruyère (et son accès à partir de la région de Vevey VD) ou les plateaux de la Haute-Broye et du Jorat, au centre de la zone (au-dessus de 500-600 m. d'altitude) n'ont livré aucun témoignage.



Fig. 114. Carte de répartition des tombes LT B1 dans la zone d'étude. Ech. 1:600 000.

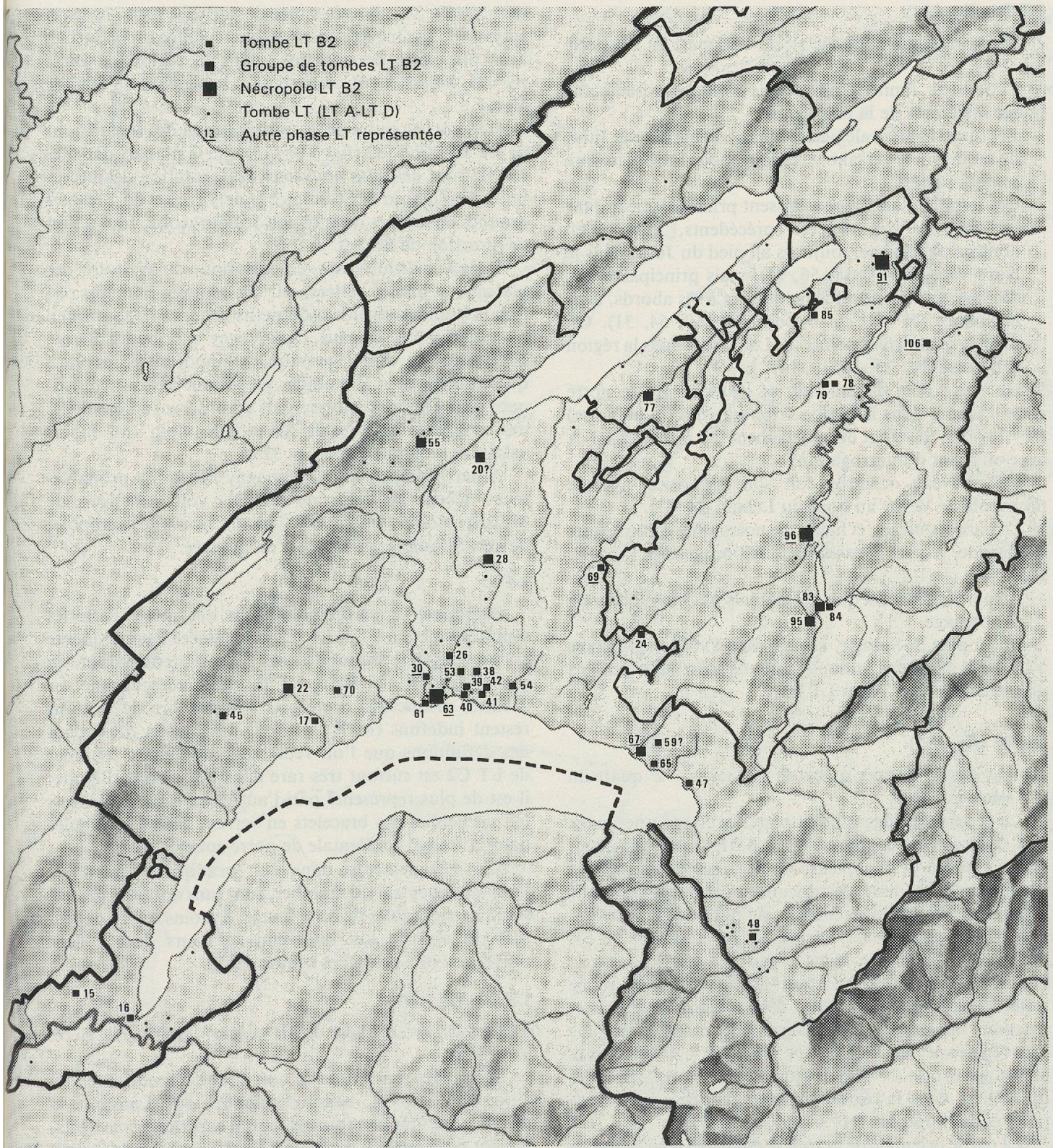


Fig. 115. Carte de répartition des tombes LT B2 dans la zone d'étude. Ech. 1:600 000.

LT B1 (fig. 114)

Limites larges: début du IV^e siècle – 3^e quart du IV^e siècle av. J.-C.

Cette carte, limitée à notre zone d'étude, présente une image différente de la précédente.

- Les tumuli ont totalement disparu, même dans le Jura, du moins sur le versant helvétique, pour faire place aux tombes plates.
- Ces tombes plates se répartissent principalement dans les environs des «pôles» précédents, bien qu'en nombre plus limité, toujours au pied du Jura, dans le Nord vaudois (N^{os} 18, 56, 71), mais principalement, dès lors, sur le littoral lémanique et à ses abords, avec St-Sulpice (N^o 63) et environs (N^{os} 60, 64, 31). On remarque quelques points sur La Côte et dans la région genevoise (N^{os} 33, 36, 13, 14).

Un autre pôle d'attraction se situe à l'est de notre zone d'étude, dans la région fribourgeoise (et bernoise) (N^{os} 78, 106, 98, 92 et éventuellement 90, signalé à LT A avec un point d'interrogation).

Un nouveau «centre» fait son apparition avec la nécropole de Vevey au bord du Léman (N^o 67).

La partie centrale, et haute, de notre zone d'étude reste quasi vide, à part 2 exceptions fribourgeoises (N^{os} 87, 105).

- Remarquons enfin que le Chablais n'a plus fourni de témoignage.

Mis à part St-Sulpice, et peut-être Yverdon-les-Bains VD, il n'y a pas de continuité au sens strict attestée dans un même site de LT A à LT B1.

LT B2 (fig. 115)

Limites larges: dernier quart du IV^e siècle – 2^e quart du III^e siècle av. J.-C.

La répartition des tombes plates présente une image fort différente de la précédente (LT B1): le «centre» lausannois prend de l'ampleur; en fait ce sont surtout les «hauts» qui ont livré des documents, tombes ou petits groupes de tombes, avec bien sûr au bord du lac la nécropole de St-Sulpice et ses voisins (N^{os} 63 et 61, 30, 26, 53, 38, 39, 40, 42, 41, 54). Nous avons déjà pris garde de ne pas interpréter de manière abusive cette répartition qui ne reflète peut-être que l'activité des gravières et des constructions dans ce secteur. Malgré tout, d'autres témoins sont répertoriés sur La Côte (N^{os} 70, 22, 17, 45) et dans la région genevoise (N^{os} 15, 16) ainsi qu'à l'autre extrémité du Léman, dans la région de Vevey VD (avec sa nécropole) et de Montreux (N^{os} 67, 65, 59?, 47).

La partie orientale de la zone d'étude, fribourgeoise en direction de Berne, continue à être fournie (N^{os} 79, 78, 106, 85) avec la nécropole de Gempnach/Champagny FR qui semble prendre de l'ampleur (N^o 91).

Le Pied du Jura est dès lors à peine représenté (N^{os} 55, 20?).

L'élément le plus nouveau est marqué, comme pour les régions de La Côte et veveysanne, par une distribution de vestiges dans le centre de notre zone d'étude, sur les plateaux des environs du Jorat ou de la Haute-Broye

(N^{os} 28, 69, 24), dans la vallée de la Broye (N^{os} 77, 85) et surtout de la Gruyère, dans la haute vallée de la Sarine, avec une sorte de «centre», dans la région de Bulle (N^{os} 95, 84, 83 et 96), représentant le pendant de celui de Vevey.

Il ressort en outre de la confrontation des répartitions de LT B1 et LT B2 (fig. 114-115) que la plupart des sites LT B2 sont des *sites nouveaux* (à l'exception des nécropoles lémaniques de St-Sulpice et de Vevey et de quelques groupes de tombes de la région fribourgeoise, tout à l'est en direction de Berne).

De là à en déduire une «colonisation» du territoire, des plateaux et hautes vallées, par des groupes humains restreints (tombes «isolées» ou petits groupes de tombes) il n'y a qu'un pas. De plus, l'axe Vevey → Fribourg-Berne, par la Gruyère, semble prendre de l'importance; les pratiques funéraires et le mobilier présentent des caractéristiques de la région bernoise, mais on observe, en parallèle, des emprunts manifestes au monde alpin (du moins valaisan) (voir ci-dessous, p. 325).

A part Gempnach/Champagny FR (qui a probablement débuté au cours de LT B1, voir: Environs de Murten/Morat FR-1, p. 148), aucune nouvelle nécropole, hormis St-Sulpice et Vevey n'est attestée.

LT C

Remarque: nous présentons sur une même carte les sépultures de LT C1 et LT C2, de manière inconséquente si l'on considère la durée de ces 2 phases (comparable en gros à celle de LT B1 et LT B2 présentée chacune sur 2 cartes distinctes); toutefois, bon nombre de témoins restent indéfinis («LT C»), leur attribution dépendant des définitions que l'on veut bien adopter; le mobilier de LT C2 est surtout très rare dans notre zone d'étude; il est de plus représenté par d'autres catégories d'objets (en particulier des bracelets en verre à défaut de fibules dans la frange occidentale de notre zone d'étude).

Les changements dans les pratiques funéraires, l'appauvrissement du mobilier, sont sans doute en grande partie responsables de cette image, à moins qu'un dépeuplement réel ne soit intervenu au cours de La Tène moyenne (voir Kaenel et Müller 1989).

LT C1 (fig. 116)

Limites larges: 2^e quart du III^e siècle – fin du III^e siècle av. J.-C.

La frange occidentale de notre zone d'étude, Pied du Jura (N^{os} 71, 73), bassin lémanique (de Lausanne à Genève), est très peu fournie, ce qui contraste avec l'éclatement remarqué au cours de LT B2; la région de St-Sulpice reste présente (N^{os} 64, 32), alors que la grande nécropole n'est plus alimentée (N^o 63, une seule tombe LT C1, voir p. 180). La Côte, les plateaux et vallées de hauteur ne sont que faiblement représentés (N^{os} 19, 29, 69, 80).

En revanche, la nécropole de Vevey (N^o 67) enregistre une forte activité, avec de nombreuses sépultures dont certaines très «riches» (des tombes de guerriers ont en outre été fouillées à proximité, à La Tour-de-Peilz VD, N^o 65).



Fig. 116. Carte de répartition des tombes LT C (LT C1 + LT C2) dans la zone d'étude. Ech. 1:600 000.

La Gruyère, occupée dès LT B2 (N^{os} 96, 97, 101) développe également son implantation avec une nécropole à Gumefens FR, Pra-Perrey (N^o 96), en aval de la région Bulle-Broc, bien fournie à l'époque précédente et apparemment délaissée.

De même, la partie orientale de notre zone d'étude présente plusieurs sites, répartis sur les bords des vallées (N^{os} 99, 100, 78, 86, 82), avec un développement important de la nécropole de Gempenach/Champagny FR (N^o 91).

L'«axe» Vevey-Berne semble avoir pris le relais de la zone lémanique, d'autant plus que la région d'Ollon VD, dans le Chablais vaudois, sur le flanc oriental de la vallée du Rhône, au débouché des cols alpins, est à nouveau représentée (N^o 48).

Il est par ailleurs frappant de constater qu'à part quelques exceptions (de Vevey à Gempenach), l'on a affaire à des sites nouveaux.

LT C2 (fig. 116)

Limites larges: fin du III^e siècle – 3^e quart du II^e siècle av. J.-C.

Les remarques évoquées à propos de LT C1 restent en grande partie valables pour cette phase, encore plus mal fournie dans notre zone d'étude.

Le littoral lémanique n'est pas représenté (à part Vevey); quelques points sont répartis de la région genevoise (N^o 11) par La Côte et le Pied du Jura (N^o 46) ou sur les hauts de Lausanne (N^{os} 44, 68).

A part ces éléments «isolés» (de plus mal observés), on note une présence fortement amoindrie à Vevey (N^o 67), dans le Chablais vaudois (N^o 50) ainsi qu'en Gruyère (N^o 101).

Quelques points sont reconnaissables dans la région de La Broye et au bord du lac de Neuchâtel (N^{os} 103, 88, 25), sur le versant nord du lac (N^o 76) et en particulier à Gempenach/Champagny FR, aux confins orientaux de notre zone d'étude en direction de la région bernoise (tout comme un site à proximité, N^o 81).

A nouveau, à part Vevey et Gempenach, la continuité dans les emplacements funéraires n'est pas établie. Il faut, une fois de plus nuancer cette observation en invoquant le hasard des découvertes et des surfaces explorées, sans recherche dirigée.

LT D (fig. 117)

Remarque: comme pour La Tène moyenne (fig. 116) nous n'avons pas distingué LT D1 de LT D2.

D'une part les documents sont rarissimes (10 points sur le Plateau et dans le Chablais), d'autre part le mobilier ne permet pas, dans la plupart des cas, d'opérer une telle distinction.

A nouveau, gardons-nous de vouloir interpréter cette carte au-delà de l'opposition Chablais-Plateau.

Limites larges:

LT D1: 3^e quart du II^e siècle – 2^e quart du I^{er} siècle av. J.-C.

LT D2: 2^e quart du I^{er} siècle – époque augustéenne (date historique conventionnelle: 15 av. J.-C.).

Genève est représentée grâce à quelques sépultures dans le contexte de l'oppidum de *Genua* (N^{os} 108, 109) tout comme la région lausannoise (St-Sulpice notamment, mais pas au même emplacement que la nécropole, N^{os} 118, 113, 111).

Quelques points sont répartis dans l'ensemble de la zone (N^{os} 112, 119, 120, 121, 122, certains étant d'ailleurs problématiques, voir p. 252) à l'exception des régions de Vevey et de la Gruyère pourtant si fécondes à LT C.

En revanche, le Chablais vaudois, grâce à l'inhumation qui continue à être pratiquée, notamment en contexte d'habitat, assure une image «cohérente» de LT D.

Notons que sur le Plateau 3 sites sur 10 (4 sépultures au moins) pour autant que la précarité des documents primaires permette de l'affirmer, sont des incinérations.

Epoque augustéenne

Si certaines sépultures, de l'oppidum de Genève, notamment, sont sans doute proches de l'époque romaine (LT D2), la rupture dans le domaine funéraire est consommée dans notre zone d'étude dès l'époque augustéenne.

Ce n'est que quelques décennies après la mise en place de l'administration romaine sur le Plateau suisse (date conventionnelle retenue: 15 av. J.-C.), que des sépultures interviennent à nouveau parmi les documents archéologiques mis au jour.

4. Archéologie et Histoire

Nous avons préféré regrouper les quelques réflexions qui suivent plutôt que de les diluer au cours du chapitre précédent relatif au développement diachronique de l'occupation humaine (d'après les sépultures) dans notre zone d'étude.

Comme nous l'avons annoncé (p. 313), peu d'éléments nouveaux ont récemment été apportés par les historiens spécialistes de l'Antiquité et des auteurs grecs et latins qui ont parlé de la Gaule et des Gaulois éléments qui seraient de nature à renouveler la connaissance appliquée au Plateau suisse.

On signalera ici la mine de documents réunis par Duval, P.-M. (1971) mais dont bien peu touchent de près notre zone d'étude.

Les plages de «contact» entre historiens et archéologues se sont pratiquement confinées dans l'évaluation du rôle de la Guerre des Gaules et dans l'interprétation des textes de César principalement.

On a toujours cherché (et on cherche encore) à faire coïncider l'archéologie avec l'histoire.

Il en va de même pour la fin de la période concernée par notre enquête, la mise en place d'une administration romaine sur un substrat celtique, à l'époque augustéenne, dès la conquête des Alpes et de la Rhétie par Tibère et Drusus en 16/15 av. J.-C.

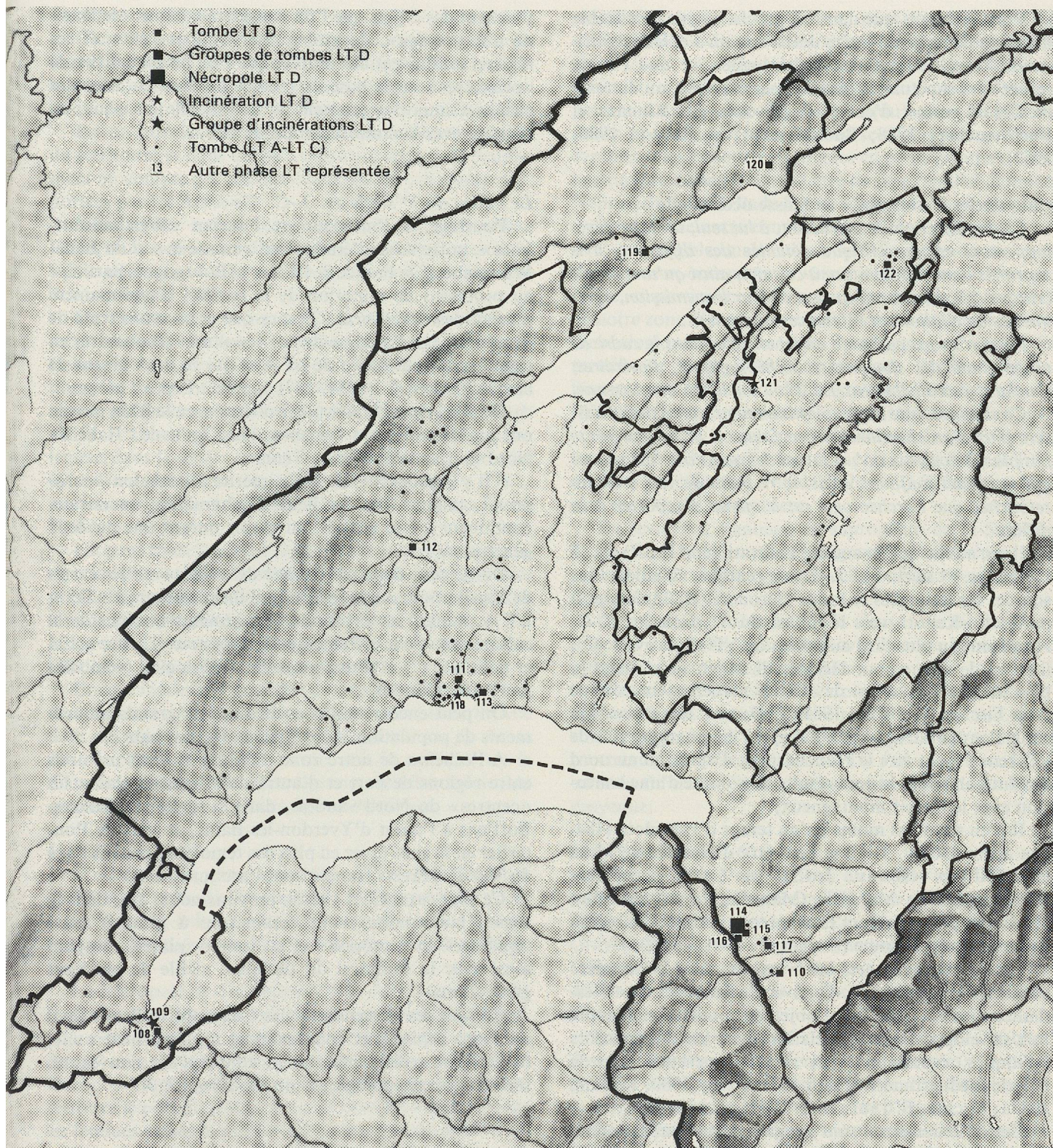


Fig. 117. Carte de répartition des tombes LT D dans la zone d'étude. Ech. 1:600 000.

Nous estimons que dans un proche avenir l'ensemble des documents gréco-latins devra être revu et leur signification réévaluée par des archéologues, ce que l'étude récente des sanctuaires picards, par exemple, ou du texte de César, permet d'entrevoir (Fischer, B., Brunaux et Büchsenschütz 1988; Büchsenschütz et Ralston 1986; 1987).

Cinq siècles d'«histoire» en Suisse occidentale

Ce dernier chapitre mériterait, à lui seul, un long développement et une critique détaillée des différents avis exprimés dans la littérature à ce sujet, ainsi qu'une ample critique des sources antiques et de leur transmission, agrémentée de citations et références multiples...

Nous n'avons pas tenté un tel exercice dans le cadre de notre étude des documents archéologiques, funéraires, touchant essentiellement La Tène ancienne et moyenne.

Ce chapitre reste donc volontairement sommaire (il laissera plus d'un chercheur sur sa faim...), et ne représente pas plus, à nos yeux qu'un survol des questions historiques qui se posent toujours, et de notre point de vue, avec les retouches que l'archéologie est à même d'apporter à ce débat.

Il est admis que la société hallstattienne finissante, à l'aube du V^e siècle av. J.-C. est celtique. D'ailleurs les sources sur lesquelles se fonde Hérodote (II, 33) lorsqu'il parle de «Keltoi» vers le milieu du V^e siècle av. J.-C. remontent au plus tard au milieu du VI^e siècle av. J.-C.; il en va de même pour Hécatee de Milet, qui fournit la plus ancienne mention des Celtes actuellement connue (voir Fischer, F. 1972a; 1981; 1983, avec une discussion sur le fleuve «Istros» [le Danube] et l'énigmatique ville de «Pyrene» [peut-être le Hohenasperg d'après lui au nord de Stuttgart] dont le nom résulte sans doute d'une confusion avec le massif montagneux).

Il n'en reste pas moins qu'au temps d'Hérodote (484-peu après 430 av. J.-C.) et peut-être d'Hécatee de Milet (560/550-vers 480 av. J.-C.), les Celtes occupaient l'arrière-pays de Marseille (Massalia, la colonie phocéenne) et probablement (sans preuve certaine) la région des sources du Danube (Fischer, F. 1981, 45-47).

Les changements qui interviennent dans la première moitié du V^e siècle av. J.-C., avec l'éclatement du «Westhallstattkreis», ont fait l'objet de modèles explicatifs fort développés, mis en relation avec les changements politiques, économiques et sociaux survenus dans le monde méditerranéen (Pauli 1978a; Frey 1980; Kimmig 1983a; Fischer, F. 1987; Brun 1987, notamment).

Les «Fürstensitze» sont progressivement abandonnés (au cours de Ha D3 – à des moments différents –, voire à LT A pour certains d'entre-eux).

Les régions «phares», à la périphérie nord du monde hallstattien occidental, sur le Rhin moyen et en Champagne, ou encore au Dürrenberg en Autriche, voient se développer les premières manifestations de la culture matérielle qualifiée de La Tène, considérées comme fortement influencées par le monde méditerranéen, étrusque en particulier voire scythe ou perse par l'intermédiaire des Balkans (Fischer, F. 1983); d'ailleurs de telles relations

touchent des objets que l'on considère comme «de luxe» ou «de prestige», du moins réservés à une élite, et ces régions produisent des tombes que l'on peut qualifier de «princières» sur la base du modèle hallstattien, avec des éléments importés (comme de la vaisselle étrusque, en relation avec la consommation de vin).

Le milieu du V^e siècle av. J.-C.

Pourtant, à l'intérieur de l'ancien «Westhallstattkreis», notre zone d'étude, tout comme le sud du Bade-Wurtemberg, la France de l'Est et la Bourgogne, participe au processus de mutation de la société, d'une manière plus modeste il est vrai. C'est ce que nous avons tenté de démontrer par l'analyse de nos sépultures secondaires en tumulus du tout début de LT A et qui va dans le sens de ce que Fischer, F. (1984, 247) appelle «Proto-Latène».

De plus, des affinités particulières avec le Rhin moyen ont pu être mises en évidence, ainsi qu'avec l'Italie du Nord tout au début de La Tène.

S'il y a un processus de crise interne à l'échelon «européen», malgré tout les lieux d'inhumation ancestraux continuent à être utilisés, au moins durant une ou deux générations.

On ne peut donc pas déceler de «vides» sur les cartes de distribution, ou de forte déstabilisation entre Ha D3 et LT A, malgré les profonds changements internes de la culture matérielle et l'émergence d'un nouvel ordre social et politique (?) et d'une nouvelle «idéologie» (véhiculée par l'Art celtique).

On peut encore moins en déduire de grands mouvements de population, nous l'avons vu plus haut.

A l'échelon de notre zone d'étude, les liens culturels entre régions de part et d'autre du Jura sont clairs: les «centres» du Nord vaudois, dans la région de Rances-Bofflens à l'ouest d'Yverdon-les-Bains, et ceux de Pontarlier en France (avec en plus des témoignages dans l'axe du Val de Travers franchissant l'arc jurassien).

Ce sont ces mêmes Celtes, croyons-nous, qui, dans la région lausannoise, vont commencer à grouper leurs sépultures en nécropoles et en tombes plates, rompant ainsi avec la tradition du tumulus, vieille de plusieurs générations.

Ce sont ces descendants des Celtes du Hallstatt final qui, sans rupture, et apparemment rapidement (en une, deux, voire trois générations), adoptent les nouveautés stylistiques et typologiques du mobilier LT A.

Vers 400 av. J.-C.

Nos Celtes (auxquels on ne peut encore donner de noms) sont bien présents dans l'ouest du Plateau suisse; les tombes plates ont remplacé les tumuli et le Pied du Jura vaudois ou la région lausannoise, comme précédemment, semblent être particulièrement dynamiques (à l'instar de la région bernoise).

La vallée du Rhône dans le Chablais vaudois, au débouché des cols alpins, est habitée, peut-être a-t-elle été «colonisée», après le silence hallstattien.

Le début du IV^e siècle av. J.-C.

C'est à ce moment qu'une rupture semble intervenir (au début de LT B1) dans le peuplement; bien que les matériaux soient abondants, ils proviennent d'un nombre limité de sites (St-Sulpice et Münsingen en premier lieu).

Est-on autorisé à en déduire une plus faible occupation du territoire, et dans ce cas à mettre ce défaut de peuplement au compte des célèbres «migrations celtiques» rapportées par les Anciens?

Nous avons insisté sur la présence du Sud, même ténue, dans notre zone d'étude dans la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C., soit au cours de LT A (voir ci-dessus; Kaenel 1987).

On se heurte, à nouveau, à des hypothèses difficilement vérifiables lorsque l'on tente de faire participer nos Celtes du Jura, du Plateau et du Chablais, à ces migrations, ou de leur faire emprunter, par exemple, les cols alpins auxquels notre zone d'étude donne accès (Nash 1985). D'ailleurs, l'ampleur de ces migrations et leur étalement dans le temps restent inconnus, avant et après les épisodes dramatiques du début du IV^e siècle av. J.-C., mis en exergue par les auteurs latins, et jusqu'à la fin du II^e siècle av. J.-C.

On peut toutefois raisonnablement envisager la participation d'une partie des Celtes de Suisse occidentale à ces grands déplacements de populations (comme ce sera le cas lors de l'épopée des Cimbres et des Teutons entre 113 et 101 av. J.-C. et évidemment au début de la Guerre des Gaules en 58 av. J.-C., voir ci-dessous).

Encore faudrait-il pouvoir reconnaître de manière évidente les caractéristiques culturelles de notre zone d'étude dans des sépultures de Cisalpine, ce qui n'a pas pu être le cas pour cette période ancienne, soit la première ou la deuxième génération d'immigrants, malheureusement quasi inconnues par le biais de l'archéologie.

Vers 350 av. J.-C.

C'est dans une phase «récente» de LT B1 et au début de LT B2 (à la fin du IV^e siècle av. J.-C.) que va se manifester dans la culture matérielle une sorte de «Koine» celtique, baptisée par Kruta «horizon Duchcov-Münsingen».

La nécropole de Carzaghetto près de Mantoue, sur le territoire des Insubres, est encore postérieure à la première ou deuxième génération d'immigrants (voir ci-dessus) et la plupart des tombes appartiennent à l'horizon Duchcov-Münsingen (Ferraresi 1976); pourtant, on retrouve le port du torse avec un bracelet à gauche pour les femmes «aisées» comme c'était le cas environ un siècle auparavant à St-Sulpice ou Münsingen!

Il sera nécessaire, à l'avenir, d'essayer de suivre l'évolution du costume qui peut très bien, comme dans certaines régions de la Suisse orientale (Andelfingen ZH), évoluer en Cisalpine coupé des contacts transalpins, d'une manière originale, voire traditionaliste.

Vers 300 av. J.-C.

Notre zone d'étude participe activement à ce phénomène de stabilité et en même temps d'échanges et de

mobilité européens. On assiste, nous l'avons vu, à la «colonisation» de nouvelles terres (du moins les sépultures LT B2 sont plus largement réparties dans le territoire), et on a l'impression d'être en présence du développement d'une société «égalitaire» (du moins les grands écarts de «richesse» précédents ne sont plus perceptibles), exploitant les ressources agricoles en petits groupes, dont la structure de base pourrait être de type familial (comme Nebringen dans le Bade-Wurtemberg semble le montrer au nord-est de notre zone d'étude: Krämer 1964).

Il est possible, mais encore difficile à démontrer, que de nouveaux occupants se soient installés sur le Plateau suisse, en particulier dans la zone occidentale (St-Sulpice) de notre zone d'étude; certaines affinités dans le mobilier archéologique permettent de l'envisager, en suivant le modèle de Kruta (1985) établi pour la Champagne; l'importance et l'impact de tels groupes d'immigrants, de l'Est (Bohême) en particulier, restent toutefois inconnus.

Inversement, il nous paraît hasardeux de suivre Waldhauser (1987, 34), qui compare le port du diadème (LT A) de Suisse occidentale avec la Bohême (LT B2) bien que plus de 100 ans les séparent.

En revanche, l'anneau en sapropélite de St-Sulpice, T. 25 (Pl. 34, 2) porte les stigmates d'une réparation sans doute du même type que celle de Radovesice, T. 21 (ibid., Taf. 23, 17).

De même, les habitants de la Gruyère présentent des affinités culturelles très nettes avec la zone bernoise (ce qui pourrait indiquer leur origine).

D'autre part des éléments alpins («valaisans») manifestent sans aucun doute une ouverture vers le Sud, et le rôle stratégique de Vevey VD, passage obligé et plaque tournante, tout comme Ollon VD, s'en trouve renforcé entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne.

Le III^e siècle av. J.-C.

L'image que l'on obtient au début de La Tène moyenne, dans la première moitié de ce siècle, est à peine différente de la précédente. Le rôle de Vevey, de la Gruyère et de la zone bernoise, au sens large, y compris Gempnach/Champagny FR, restent importants, au détriment toutefois de la frange occidentale de la zone d'étude.

En revanche, on assiste au regroupement de l'habitat dans certains sites, qui deviendront les «centres» (oppida) de la fin de l'âge du Fer, comme Berne, Engehalbinsel, à la périphérie orientale de notre zone d'étude.

Nous sommes sans doute en présence des premières manifestations tangibles de la grande mutation de la société celtique vers un mode de vie urbain, ou plutôt proto-urbain. Comme l'ont maintes fois souligné Kruta, Peyre ou Frey, le Sud (dans ce cas la Cisalpine) a dû jouer un rôle essentiel dans ce processus et bien avant l'établissement de la province de Narbonnaise (un bon siècle plus tard), comme le voulait la tradition des recherches celtiques de la première moitié de ce siècle.

En effet, si la région d'Ollon VD et le Valais ont toujours été orientés vers le Sud, ou du moins ont subi une

influence culturelle clairement décelable archéologiquement (dès le V^e siècle av. J.-C., pour la période qui nous concerne et rappelons la présence unique d'un Kylix étrusque vers 300 av. J.-C. dans une tombe de guerrier, voir p. 297), on retrouve à Vevey une des premières monnaies recueillies en milieu celtique. Une femme aisée, peut-être une étrangère d'Italie du Nord, avait reçu dans la main une obole-massaliote en argent en guise d'offrande à Charon, conformément à une coutume méditerranéenne; ces mêmes petites oboles et des drachmes, ou plutôt leurs imitations frappées dans la plaine padane romanisée ou en voie de l'être (voir p. 298) se retrouvent en «quantité» dans les couches anciennes de Berne, Engehalbinsel; elles ont donc circulé dès la fin du III^e siècle av. J.-C.

On connaît malheureusement encore trop peu le type d'habitat de Berne pour essayer de préciser le «degré» d'adoption d'un mode de vie «urbain».

De même, on ne sait à quel moment le site de l'oppidum a été doté d'une fortification, laquelle, en plus de son caractère défensif, est le symbole même d'une organisation centralisée qui n'est plus celle des fermes «isolées» ou des petits domaines agricoles tels qu'on se les représente pour les siècles précédents.

Dans notre zone d'étude, aucun habitat aussi précoce que Berne ne permet de prolonger ces réflexions.

Des contacts dans d'autres directions, notamment avec la Champagne ou le Sénonais peuvent également être décelés grâce à des particularités dans les offrandes funéraires ou à des éléments de parure que l'on ne rencontre apparemment que dans cette dernière région (voir p. 298).

Dans un autre ordre d'idées, le célèbre site éponyme de La Tène a livré un abondant mobilier du milieu et de la fin de III^e siècle av. J.-C. principalement. Si l'on suit l'interprétation du lieu dans l'optique culturelle qui prévaut actuellement dans la littérature, et que l'on y ajoute (à l'avenir) les autres documents contemporains considérés comme des offrandes ou «sacrifices» en milieu humide, on obtiendra un complément important à l'histoire du peuplement et de son activité dans notre zone d'étude.

Vers 150 av. J.-C.

Le site ouvert d'Yverdon-les-Bains VD est bien occupé dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C., mais on en connaît trop peu pour pouvoir en tirer des conclusions (voir p. 307).

La rupture est consommée sur le plan des documents archéologiques; les grandes nécropoles ne sont plus alimentées et les sépultures «isolées» sont rares (un phénomène d'ailleurs amorcé dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C.).

Des Helvètes sur le Plateau suisse au II^e siècle av. J.-C. ?

La plus ancienne mention des Helvètes revient à Posidonios (environ 135-50 av. J.-C., reprise dans la Géographie de Strabon) et concerne la migration des Cimbres et des Teutons; mais la question de leur localisation géographique précise reste ouverte. Il est fait allusion à la richesse en or des Helvètes et aux techniques d'extraction

et de lavage des sables aurifères des fleuves du «Napf», de l'Aare, de l'Emme ou de la Reuss, qui sont en fait les seuls indices topographiques à disposition.

Nous évoquons brièvement, et sans lui donner trop de poids, le cas d'Hélico, un Helvète d'après Pline l'Ancien, installé comme artisan à Rome et qui, de retour au pays avec des produits d'Italie comme de l'huile et du vin aurait suscité, voire déclenché, le processus de migration des Celtes vers cet «Eldorado» sud-alpin. En fait, d'une part on est en présence d'une histoire qui n'est peut-être qu'une simple fable entendue par Pline en Helvétie, d'autre part la date de l'épisode d'Hélico reste sujette à discussion.

Kövez-Zulauf (1977) considère qu'il faut situer l'action à La Tène moyenne, soit lors du déplacement des Helvètes d'Allemagne du Sud sur le Plateau suisse; si l'on retient cette hypothèse, on aurait donc un témoignage indirect de l'identité des Helvètes, sans doute dès le III^e siècle av. J.-C.

Pauli (1978a, 443-444) considère au contraire qu'il ne peut être question que de la première grande migration celtique au sud des Alpes (même si les Helvètes ne sont pas mentionnés comme participants); quant à ces «Helvètes», rien ne permet toutefois d'affirmer que ce nom recouvre la même réalité au début du IV^e siècle av. J.-C. (si l'on assimile l'histoire d'Hélico à ces grandes migrations) qu'à l'époque de César...

On ne peut malheureusement pas apporter d'argument décisif aux questions, controversées par les historiens entre eux, de la localisation du territoire des Helvètes dans le temps et l'espace (voir Frei-Stolba 1976b). En effet, si l'on suit les indications (bien plus tardives) de Tacite, Ptolémée ou Dion Cassius (Fischer, F. 1981, 71-72; 1982a, 129-136; Furger-Gunti 1984, 77), on est enclin à admettre que la grande nation des Helvètes se serait progressivement installée sur le Plateau suisse au cours (à la fin) du II^e siècle av. J.-C. (peut-être déjà sous l'effet de la pression des Germains).

Effectivement, nous l'avons vu, ce siècle est marqué par une profonde rupture sur le plan funéraire et par une documentation amoindrie. Mais pourtant de là à envisager une rupture dans le peuplement, il y a un pas qu'il est impossible de franchir, d'ailleurs le site voisin de l'oppidum de Berne est un bon exemple d'apparente continuité, avec un temps fort justement au II^e siècle av. J.-C.!

On ne peut donc, archéologiquement parlant, appréhender l'impact d'une «arrivée» (postulée) au II^e siècle av. J.-C. des Helvètes sur le Plateau. Tout au plus peut-on envisager à titre d'hypothèse (si l'on tient à rester en accord avec les sources antiques) l'installation progressive de groupes d'Helvètes, venus du sud de l'Allemagne (bien qu'en contrepartie aucun dépeuplement ne soit perceptible dans le Bade-Wurtemberg: Fischer, F. 1981, 74; 1988). Ces Helvètes se seraient alors mêlés aux habitants qui se trouvaient déjà sur le Plateau, pour lesquels on ne peut proposer de nom, à moins qu'ils n'aient déjà fait partie du grand peuple des Helvètes (avec Hélico, voir ci-dessus...).

En complément à cette théorie, et reposant uniquement sur le texte de Ptolémée qui écrit, rappelons-le, au II^e siècle de notre ère, on pourrait admettre que ces occupants «pré-helvètes» du Plateau étaient des *Séquanes*, un autre grand peuple du versant nord des Alpes, localisé en Franche-Comté au I^{er} siècle av. J.-C. Ces derniers qui occupaient encore Nyon et Avenches, d'après Ptolémée, auraient dans ce cas été repoussés au nord et à l'ouest de l'arc jurassien, ou assimilés justement par l'arrivée des Helvètes (van Berchem 1982, 15-17; de Navarro 1972, 138; 324-325; Peyre 1979, 989).

On est évidemment tenté de mettre en relation l'installation des Tigurins en Suisse occidentale (où ils sont attestés à l'époque romaine, Frei-Stolba 1976b, 300) avec le retour suite à l'issue désastreuse (pour les Cimbres) de la bataille de Vercelli en 101 av. J.-C. (Furger-Gunti 1984, 78) mais l'état de la documentation archéologique ne permet pas de conforter cette hypothèse (Fischer, F. 1981, 72).

La «Provincia Narbonensis» à Genève

Il faut bien l'avouer, les traces effectives des changements (si changements il y eut) lors de l'intégration de Genève à la Province en 118 av. J.-C., n'ont pas encore été mises en valeur de manière décisive, l'ensemble du mobilier ancien étant en majorité plus tardif (Paunier 1981).

Malgré tout, la récente mise au jour du port, dans les rues Basses, avec différentes étapes de construction datées par la dendrochronologie, pourrait très bien être en relation directe avec cet événement historique (Bonnet et al. 1989)!

L'épopée des Cimbres et des Teutons: 113-101 av. J.-C.

Voilà le premier événement historique qui touche directement notre zone d'étude; en fait, les Helvètes entrent dans l'«Histoire», avec leur général Divico.

On sait, grâce aux auteurs anciens (Posidonios, Strabon, César, Tite-Live principalement) qu'une partie des Helvètes, en particulier le «pagus» des Tigurins, se sont joints, vers 111 av. J.-C., aux Cimbres et aux Ambrons (en mouvement à partir du Jutland depuis quelques années, après qu'ils aient défait en 113 av. J.-C. les Romains près de Noreia dans les Alpes orientales).

Les Teutons, généralement considérés comme des Germains, ont pourtant été assimilés par Tite-Live, à la suite de Posidonios, à un autre «pagus» des Helvètes, tout comme les Tigurins (suivi en cela par Staehelin, 1948, 53 ss. et Furger-Gunti 1984, 76-77).

On ne peut trancher, ce qui montre bien à quel point les notions ethniques de Celtes et Germains, et de leurs frontières, semblent peu claires, avant César.

Les Teutons seront décimés avec les Ambrons à Aquae Sextiae (Aix-en-Provence) en 102 av. J.-C.

Les Tigurins en revanche, après avoir accompli leur coup d'éclat sous la conduite du jeune général Divico et fait passer l'armée romaine, défaite près d'Agen au bord de la Garonne, sous le joug, puis avoir contribué à battre deux armées romaines près d'Arausio (Orange) en

105 av. J.-C., associés aux Cimbres, Ambrons et Teutons, échappent au désastre de Vercelli (près de Rovigo en Italie du Nord) qui verra l'anéantissement des Cimbres par les armées de Marius; ils se retirent vers le Nord et franchissent les Alpes en direction du Plateau suisse.

De la fin du II^e siècle av. J.-C. à 58 av. J.-C.

On ne sait quelle est la part effective des Helvètes qui se sont joints aux Germains à l'occasion de cet épisode, dont les Tigurins échappèrent à l'issue sanglante, et si l'on a affaire à des Helvètes du sud de l'Allemagne qui se seraient «arrêtés» sur le Plateau lors de leur retour, ou si, au contraire, ils y habitaient déjà auparavant, nous l'avons vu ci-dessus.

Dans ce cadre de réflexions, le phénomène de l'*incinération*, soit une rupture importante sur le plan des croyances, joue probablement un rôle.

On peut y chercher une origine dans le monde des Celtes orientaux chez qui, dès le IV^e siècle av. J.-C., ce rite est bien représenté, rite qui s'installe progressivement dès la fin du III^e siècle av. J.-C. en Bavière, voire dans le Bade-Wurtemberg, zone où justement on situe la «patrie» des Helvètes (Dauber et Kimmig 1956; Nierhaus 1966).

Un autre point de vue, tout aussi plausible, pourrait faire dériver cette pratique de l'influence exercée par le Sud, notamment par le monde romain, ou romanisé, de Cisalpine dont l'impact dès le III^e siècle av. J.-C. a été relevé plus haut. Il n'est pas possible, dans l'état de la documentation, de se prononcer.

De même, les *habitats* doivent être intégrés à ce discours: il n'est pas impossible que la construction de la fortification du Mont Vully (Bas-Vully FR) soit contemporaine de ces événements, sans qu'une mise en relation directe ne doive à tout prix être postulée (gardons-nous des mêmes travers qui poussent l'archéologue à «historiser» abusivement ses documents archéologiques comme c'est le cas des polémiques autour de la Guerre des Gaules): on ne connaît cet épisode que parce qu'il touche Rome directement et l'on n'a aucune possibilité de juger s'il s'agit d'un événement anecdotique, banal parmi d'autres au sein du monde celtique, ou s'il s'agit véritablement d'une aventure profondément vécue touchant de larges franges de population.

Toujours est-il que le «mur» du Mont Vully est un mur à parements verticaux («Pfofenschlitzmauer») (Kaenel et Curdy 1988) dont les meilleurs parallèles se trouvent justement dans le Bade-Wurtemberg des Helvètes du II^e siècle av. J.-C., selon la tradition littéraire. La fortification du Heidengraben bei Grabenstetten, par exemple, (Fischer, F. 1982a) présente des caractéristiques très proches de celles du Vully, de même que la fortification de Finsterlohr (Zürn 1977).

Le rempart de Berne, Engehalbinsel est, si l'on en croit les restitutions des fouilles (Müller-Beck et Ettlinger 1962-63, Abb. 2), d'un type différent.

L'ère de distribution de ces remparts ne se superpose pas à celle des «muri gallici», concentrés sur la Gaule ou la Belgique, et pour la plupart plus récents, en tout cas

les exemplaires suisses de Sermuz (Gressy VD), près d'Yverdon-les-Bains VD (voir p. 309) ou du Münsterhügel à Bâle (Furger-Gunti 1980), et peut-être celui de Zarten («Tarodunum»), dans le Bade-Wurtemberg (Nierhaus 1983; Dehn R., Wagner et Weber 1988; van Endert 1987, Abb. 18).

Voilà, nous semble-t-il, et pour le début du I^{er} siècle av. J.-C., un bon point d'accrochage par le biais de ce mode de construction, avec les Celtes de l'est du Rhin au nord des Alpes et même jusqu'en Tchécoslovaquie, chez les Boïens principalement.

Enfin, d'autres documents doivent être versés au dossier, soit l'occupation de la Grotte du Four (Boudry NE) et d'autres grottes du Jura vaudois ou neuchâtelois pour notre zone d'étude. Il est tentant de considérer ce mode d'habitat «anormal», comme l'effet d'une situation de crise, soit de l'interpréter comme un lieu de refuge en période troublée.

Encore une fois une mise en relation directe et stricte de ces documents avec l'installation de groupes d'Helvètes, ou tenter d'associer cette occupation avec les troubles dus au passage des Cimbres et des Teutons, voire de les considérer comme des zones de repli pour les Séquanes!, ne peut être argumentée sérieusement...

La *numismatique* nous en apprendra sans doute plus à l'avenir; les célèbres potins dits «séquanes» sont en effet largement répandus sur le Plateau suisse, à La Tène, au Mont Vully (en écrasante majorité, voir Kaenel et Curdy 1988, fig. 20) ou à la Grotte du Four, dont nous venons de parler (sans compter Berne, Engehalbinsel ou Bâle chez les Rauriques (Furger-Gunti et von Kaenel 1976; von Kaenel 1975-1978). Nous ne croyons pourtant pas que l'on puisse assimiler ce monnayage à l'«ethnie» séquane (van Berchem 1982, 15, note 4); la distribution de ces potins couvre de vastes provinces celtiques et apparemment leur évolution est bien marquée de la fin du II^e à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. dans ces différentes régions (une étude d'ensemble est vivement souhaitée).

Rappelons en outre que le «lieu de culte» de La Tène n'est pratiquement plus en fonction depuis le début du II^e siècle av. J.-C.

En revanche, les vestiges du pont effondré de Cornaux-les-Sauges NE, 3 kilomètres en aval de La Tène, sont en majorité attribuables à cette période de la fin du II^e ou du début du I^{er} siècle av. J.-C.

Si la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. est bien attestée à Bâle notamment avec le site de la Gasfabrik, dont on a proposé de mettre l'abandon en relation avec un autre célèbre épisode historique, la tentative d'émigration des Helvètes en 58 av. J.-C. (Furger-Gunti 1979, 126; 129; en dernier lieu Fischer, F. 1988, 238), ou encore à Berne, Engehalbinsel, les vestiges de notre zone d'étude sont plus discrets: le site d'Yverdon-les-Bains VD semble marquer une éclipse à cette époque (Kaenel et Curdy 1985, 249).

Genève, en territoire allobroge, n'a livré que peu de vestiges attribuables aux décennies qui précèdent la Guerre des Gaules et postérieures à l'installation de la Province de Narbonnaise en 118 av. J.-C. Les vestiges

récemment mis au jour du port sont, dans cet ordre d'idées, des indices de premier plan.

On sait grâce à César (livre I, 6) que «Genua» est l'«extremum oppidum allobrogum», soit la dernière «ville» au nord du territoire des Allobroges, mais on ne peut (encore), archéologiquement parlant et dans notre zone d'étude, distinguer les Allobroges de leurs voisins, Helvètes et Séquanes, ni, comme dans le cas des Helvètes, retracer l'histoire précise de la formation de cette nation et du territoire qu'elle occupe en tout cas à la fin du II^e siècle av. J.-C.

L'occupation des grottes du Jura n'est peut-être que ponctuelle et limitée dans le temps; nous n'avons aucun moyen de l'évaluer.

Enfin, il en va de même pour le Mont Vully (Bas-Vully FR); nous avons proposé (en insistant bien sur un statut d'hypothèse) de voir dans l'incendie qui ravagea cette forteresse, de l'intérieur, les traces de l'épisode de 58 av. J.-C. rapporté par César dans sa Guerre des Gaules (livre I). On aurait ainsi la première collusion entre l'histoire et l'archéologie de notre zone d'étude, à laquelle on peut ajouter les déductions des archéologues à propos des sites de Bâle ou du sud de l'Allemagne (Fischer, F. 1988, de manière synthétique).

De 58 à 15 av. J.-C.

Cette dernière période de l'âge du Fer va du retour forcé des Helvètes sur le Plateau suisse à l'intégration de leur territoire au monde romain.

Nous n'abordons pas ici la controverse relative au «foedus» entre Rome et les Helvètes, traité que nous situons en 58 av. J.-C., après la bataille de Bibracte (voir en dernier lieu l'argumentation de Fischer, F. 1985 en opposition avec celle de quelques autres auteurs, notamment Frei-Stolba 1976a; b, qui voudraient remonter la date du traité jusqu'à l'époque des Cimbres et des Teutons).

Ce traité n'a d'ailleurs plus pu rester en vigueur après la participation d'Helvètes à l'insurrection de Vercingétorix en 52 av. J.-C.

On connaît plusieurs oppida, de plus faible surface que les oppida précédents notamment sur des sites nouveaux comme le Münsterhügel à Bâle, à Vindonissa, ou à Berne, Engehalbinsel, avec une enceinte réduite (voir à ce propos l'illustration suggestive de Furger 1984, 77).

Malheureusement, dans notre zone d'étude, la documentation est maigre: le Mont Vully n'est pas reconstruit, tout au plus une occupation limitée peut-elle être reconnue sur les décombres de l'incendie (de 58 av. J.-C., comme nous l'avons proposé).

Nous avons en outre postulé l'existence d'un oppidum au Bois de Châtel (Avenches VD) dominant la plaine d'Avenches VD, où se développera, dès l'époque augustéenne, la ville d'Aventicum (Kaenel et von Kaenel 1983).

La *numismatique* à nouveau permet d'individualiser des zones de distribution privilégiées de certains types monétaires; le cas des «Büschelquinar» (quinaires «au rameau») du Bois de Châtel est significatif et intègre la région d'Avenches aux zones du Plateau de Suisse cen-

trale et orientale et du Jura (ibid., fig. 9; à propos de ces «séries suisses», en gros du milieu et de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., voir Allen 1978).

Une analyse serrée, alliée à d'autres critères archéologiques ou historiques, permettra certainement d'aborder à l'avenir les délicates questions des peuples et de leur identité.

Nous avons évoqué ailleurs (Kaenel et von Kaenel 1983) le cas des 2 quinaires à la légende VATICO que nous interprétons comme le nom d'un chef helvète (Tigurin?) de la région d'Avenches après le retour de Bibracte.

Le site d'Yverdon-les-Bains VD voit un fort développement après une éclipse au début du I^{er} s. av. J.-C. et parallèlement un oppidum, à véritable murus gallicus, est aménagé à Gressy VD-Sermuz, au sud d'Yverdon-les-Bains (Curdy 1985).

La colline de La Cité à Lausanne est également occupée; peut-être doit-on également la qualifier d'oppidum (Egloff et Farjon 1983, 30; Kaenel 1982, 38-39).

Malheureusement, il est impossible de remarquer un éventuel «vide» dans le territoire, vide qui serait dû au nombre diminué de moitié des Helvètes rescapés de la bataille sanglante de l'été 58 av. J.-C., qui s'est déroulée au sud de Bibracte (Mont-Beuvray), en Bourgogne...

A Genève, chez les Allobroges, soit en Province romaine, l'oppidum (et le port) voient une période de plein développement.

Nous n'avons jusque là pas évoqué le cas du *Chablais vaudois*, directement lié au Valais et à la problématique alpine, qui se démarque dès le II^e siècle av. J.-C. du reste du Plateau suisse.

On sait qu'en 57 av. J.-C. le Chablais est occupé par des Nantuates, lesquels ont pour voisins, au sud, les Vénètes de la région de Martigny VS. Les légionnaires de César, conduits par Galba (Livre III, 1-6) ont traversé leur territoire en automne 57 av. J.-C., dans l'optique d'établir une liaison transalpine sûre et rapide. La bataille d'Octodurus (Martigny VS) modifiera ce projet et les Romains se replieront, traversant à nouveau le territoire des *Nantuates*, en direction de la Province, chez les Allobroges, au sud du Léman.

Le processus de formation du peuple nantuate et les limites de leur territoire (restreint) sont inconnus.

Pourtant, archéologiquement, on peut distinguer les pratiques funéraires des Nantuates de celles des Helvètes et des Allobroges (l'inhumation, commune à bien d'autres peuples du monde alpin; la part «indigène» de leur céramique est également bien caractéristique: Kaenel 1983a, 54). De même, sur la base des «bracelets» valaisans et de leur distribution, peut-on proposer de distinguer les différents peuples de la vallée, en particulier les Sédunes du Valais central (Peyer 1980, Abb. 9-11). Ces peuples du Valais et du Chablais vaudois ont évolué différemment de leurs voisins du Nord, en particulier au I^{er} s. av. J.-C., en s'identifiant culturellement plus clairement

aux autres peuples des Alpes et en subissant une forte influence de la Transpadane. D'ailleurs un monnayage indépendant est attribué aux Vénètes, directement issu des monnayages de la plaine du Pô (Geiser 1984; 1986).

De la fin du I^{er} s. av. J.-C. au début du I^{er} s. ap. J.-C.

Nous avons retenu, conventionnellement, la date historique de 15 av. J.-C. pour placer le début de l'«Histoire» romaine du Plateau suisse, conséquence des campagnes de Tibère et Drusus dans les Alpes et en Rhétie (Meyer, E. 1968/69, 78; van Berchem 1982, 87-102; Schönberger 1985). Nous ne voulons pas évoquer ici la question d'une occupation antérieure, soit d'avant-postes préparant la future offensive, restitués (de manière controversée d'ailleurs) à Bâle, Münsterhügel ou Zurich, Lindenhof (Furger-Gunti 1979, 144; Stöckli 1979, Abb. 39; Schönberger 1985, 336-338; Fischer, F. 1988, 239).

En revanche, la «Colonia equestris» de Nyon VD, entre Genève et Lausanne, au bord du Léman, est fondée par César vers 45 av. J.-C. (nous n'abordons pas non plus ici les questions historiques relatives à la politique de César; voir en particulier Staehelin 1948; Frei-Stolba 1976a; Fischer, F. 1985).

Des fouilles récentes ont (enfin) mis au jour du mobilier qui semble être contemporain d'une installation «physique» de la colonie (voir p. 309); une étude détaillée de ces témoins et de nouvelles précisions sur cet horizon sont attendues.

Dans notre zone d'étude, à part le centre d'Yverdon-les-Bains VD qui évolue progressivement et sans rupture en un établissement augustéen au mobilier italique massivement représenté (Curdy, Benkert, Bernal et Masserey 1984; Kaenel et Curdy 1985, 249), tout comme à Nyon VD, Genève apparemment ou Berne, Engehalbinsel pour prendre l'exemple le plus significatif (Müller Beck et Ettlinger 1962-63), on assiste à la création de nouveaux centres comme le vicus de Lousonna (à Lausanne, Vidy) au bord du Léman ou Aventicum (Avenches VD, au pied du Bois de Châtel) qui prendront rapidement de l'ampleur.

Les Gallo-romains

Les nouveaux centres augustéens marquent un regroupement administratif, politique, religieux, etc., tout comme à l'époque des oppida, mais sont organisés selon d'autres critères, avant tout d'ordre économique, soit en fonction d'un véritable commerce dirigé vers de nouveaux marchés au Nord (de Germanie, notamment).

Les Helvètes s'intègrent progressivement à ce nouvel ordre socio-économique; des vétérans de l'armée, colons d'autres provinces, se mêlent à eux et influencent dès lors directement leur mode de vie.

Ce phénomène est hors de notre propos; sur le plan archéologique, c'est avant-tout par le biais de l'artisanat, céramique en particulier ou métallurgique, et de certaines inspirations de décors, que se manifeste une «tradition» celtique. Cette dernière sera encore clairement perceptible jusqu'en plein II^e siècle ap. J.-C., et même au-delà...

